



mariage mixte trompe menace

Par **jc78200**, le **12/02/2012** à **15:41**

bonjour j ai epouse une femme ivoirienne en avril 2010
elle est arrivee sur le territoire francais en octobre 2010
je vis depuis sous ses insultes elle refuse aussi de participer au frais du menage bien qu'elle travaille
elle a en decembre decoupe tous mes vetements .
je me suis donc refugier au garage avec ce que j ai pu sauver les papiers
j ai decouvert qu'elle me trompe sans vergogne et dernièrement elle veut que je vienne en aide a une de ces compatriote sans papier et qui est sur le territoire francais
que dois je faire

Par **youris**, le **12/02/2012** à **18:33**

bjr,
connaissiez vous cette femme avant de vous marier ?
ou est-ce encore une conséquence d'internet ?
ne vous laissez pas faire, déposer une plainte.
vous pouvez lui faire comprendre que si elle continue, elle pourrait perdre son titre de séjour.
vous pouvez entamer une procédure de divorce.
cdt